



Communiqué de presse

Ivry-sur-Seine, le 23 mars 2020

Depuis 8 jours, toutes les enseignes de la grande distribution française sont confrontées à une situation inédite. Après l'effolement et des scènes de quasi-émeutes dans les rayons entre le 13 et le 17 mars, le calme est revenu et les entreprises essaient de trouver leurs marques entre dispositif sanitaire et service aux clients.

Il a été décidé entre la plupart des distributeurs qu'une prime de 1 000€ pourrait récompenser les personnels de terrain mobilisés dans cette crise et qui permettent le ravitaillement de millions de Français pris de panique.

Les adhérents du Mouvement E.Leclerc accorderont évidemment cette prime aux salariés des entrepôts et bases logistiques des 16 coopératives régionales de l'enseigne. L'enseigne invite l'ensemble des magasins indépendants de son réseau à définir les modalités d'organisation d'une juste gratification, en veillant toutefois à ce que ne soient pas sacrifiés les accords historiques de participation et d'intéressement auxquels ont droit les salariés (jusqu'à 25% des bénéfices avant impôts dans la plupart des magasins) et qui sont un avantage social lié au contrat d'enseigne.

À propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 721 magasins et 542 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. E.Leclerc se mobilise au niveau national aux côtés de la Fondation Recherche Alzheimer et pour la Ligue contre le cancer. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc soutiennent également plus de 9 000 associations (sportives, solidaires, culturelles...) au niveau local.

Contact presse :

e.leclerc@agencebabel.com

01 80 18 18 10